**Appel à Projets « New Expertise »**

La **Graduate School (GS) « Health & Drug Sciences » (HeaDS)** coordonne les forces de recherche et de formation dans le domaine de l’innovation thérapeutique, du médicament et des produits de santé.

La GS HeaDS lance son **appel à projets (AAP) « New Expertise*»****.* Cet AAP a pourobjectif de **développer et de renforcer les réseaux de recherche internationaux stratégiques.**

Cet appel s’adresse aux **(enseignantes-)chercheuses et (enseignants-)chercheurs (EC/C), ingénieurs et personnels techniques permanents ou contractuels, recrutés il y a moins de 10 ans** et désireux d’apporter, par une ouverture internationale, une valeur ajoutée à leurs activités de recherche et potentiellement de formation. Il est également **ouvert aux doctorantes et aux doctorants**, sous réserve que la demande soit présentée et validée par la directrice ou le directeur de thèse.

Cette action offre l’opportunité aux jeunes EC/C et doctorant(e)s de l’Université́ Paris-Saclay de **dynamiser leur réseau de recherche à l'international** et d'**étendre leur champ de compétences techniques**. Cet échange d'expériences leur permettra de **consolider leurs activités de recherche (et** potentiellement **de formation)** et d’augmenter leurs possibilités de réponse à un appel à projet.

* **Le soutien : l**a dotation pourra **financer des missions (déplacement et frais de séjour) dans le respect des conditions de mobilité́ internationale**.
* **Conditions de remboursement (plafonds)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Déplacement** | **Durée maximum du séjour**  | **Montant maximum de l’aide accordée pour les transports et le visa (si applicable à la destination)**  | **Montant maximum de l’aide accordée pour les frais de séjour**  |
| Europe  | 2 semaines | 500€ | 1500€ |
| Hors Europe  | 2 semaines | 1500€ | 2500€ |

**ELIGIBILITE ET INFORMATIONS :**

* **Le projet de recherche devra être soumis selon le modèle en annexe 1 sous format PDF à** **contact.gs-heads@universite-paris-saclay.fr****.**
* **Les projets seront évalués au fil de l’eau**
* Un même permanent ne pourra être lauréat qu’une seule fois par an.
* Le projet de recherche proposé devra être en adéquation avec les thématiques de la GS HeaDS.
* **Les projets seront évalués par une commission *ad hoc* comprenant le DAR, le directeur délégué à la recherche, le directeur délégué aux RIE ou son** **représentant, la directrice de l’Ecole Doctorale ou son représentant et des membres du conseil de la GS HeaDS sur les critères suivants** :
	+ L’adéquation du projet aux thématiques de la GS HeaDS,
	+ Cohérence du projet avec le financement demandé,
	+ La qualité du projet,
	+ La faisabilité des objectifs du projet sur la durée du séjour.
* Les projets sélectionnés pourront débuter dès le **1 janvier 2024** (**vague 1)** et dès le **1er juillet 2024 (vague 2)** devront avoir été réalisés avant **le 31 décembre 2024**.
* Un budget prévisionnel de dépense devra être fourni.

**ENGAGEMENT DES PORTEURS ET COLLABORATEURS :**

Les porteurs du projet et leurs collaborateurs s’engagent à :

* Transmettre un compte-rendu d’une page à l'échéance du projet avec les résultats/équipements obtenus, acquisition de compétences, intégration dans les futures activités de recherche pour les membres des laboratoires de la GS HeaDS.
* **Utiliser le financement (service fait) avant le 31 décembre 2024**.
* Présenter les avancées du projet lors de réunions internes ou externes (ex. Journées Scientifiques annuelles de la GS HeaDS…).
* Mentionner la GS HeaDS et l’Université Paris-Saclay dans les remerciements de toute publication issue du projet selon la formule :

*« This work was supported as part of the France 2030 program "ANR-11-IDEX-0003" from the Graduate School "Health & Drug Sciences" of the Université Paris-Saclay.”*

* Afficher le logo de GS HeaDS et de l'Université Paris-Saclay sur les communications écrites et orales concernant le projet.
* Informer le manager scientifique et la direction de la GS HeaDS des publications en lien avec la mobilité.